

CONCOURS

« Quel gâteau de fête êtes-vous ? »

ARTICLE 1

La société anonyme Dr. Oetker, ayant son siège à 1831 Diegem, De Kleetlaan 7B bus1, organise un concours sans obligation d'achat. Le concours « Quel gâteau de fête êtes-vous ? » débute le 1^{er} décembre 2018 et se termine le 1^{er} janvier 2019. Ce concours se déroule en Belgique et au Grand-Duché du Luxembourg.

ARTICLE 2

Ce règlement stipule les conditions générales de participation à ce concours.

ARTICLE 3

La participation au concours est ouverte à toutes les personnes résidant en Belgique ou au Grand-Duché du Luxembourg. Sont exclus de toute participation : les membres du personnel de Dr. Oetker, des collaborateurs directs ou indirects et leur famille.

ARTICLE 4

Ce concours est annoncé sur le site web action.oetker.be et par le biais des médias en ligne.

Pour participer de façon valable, les étapes suivantes sont obligatoires :

- Le participant doit surfer sur le site web : action.oetker.be
- Compléter le test "Êtes-vous un gâteau de fête ?", composé de 5 questions à choix multiple et d'une question subsidiaire pour tenter de gagner un des robots de cuisine Kenwood kMix.
- Les ex aequo éventuels seront départagés en fonction du moment de participation (jour, date et heure) enregistré par le serveur informatique dans l'ordre croissant. Au besoin, l'ordre des réponses sera pris en compte.

ARTICLE 5

Les prix du concours sont les suivants :

- 5 x un robot de cuisine Kenwood kMix

Après le concours, Dr. Oetker contactera les gagnants pour leur demander leur adresse et pouvoir ainsi livrer leur prix.

Les dotations ne pourront être ni échangées, ni remboursées en espèces. Toutefois, Dr. Oetker se réserve le droit, en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté, de remplacer les dotations mises en jeu par d'autres dotations d'une valeur équivalente ou supérieure.

Dr. Oetker ne prévoit et n'offre aucune garantie sur les prix mis en jeu. Dr. Oetker ne peut être tenu pour responsable d'incidents ou de dommages (in)directement liés à un prix gagné. Les prix sont indivisibles et doivent être acceptés tels qu'attribués.

ARTICLE 6

Chaque participant doit répondre aux 5 questions à choix multiples, répondre à la question subsidiaire et s'inscrire sur le site internet action.oetker.be avant le 1er janvier 2018 à 23h59.

Chaque participant ne peut gagner qu'un seul prix. Plusieurs membres d'une même famille, ou habitant à une même adresse en cas de famille recomposée, peuvent participer, mais un seul prix maximum pourra être gagné par famille ou par adresse familiale.

ARTICLE 7

Les gagnants seront personnellement informés via l'adresse e-mail indiquée dans le formulaire du concours. Nous les contacterons dans les 2 semaines suivant la fin du concours. S'il s'avère que l'adresse e-mail indiquée sur le formulaire du concours est fautive et qu'aucun contact ne peut être établi avec les gagnants, le prix est définitivement perdu et sera attribué au prochain gagnant légitime, après les gagnants déjà déterminés. Les participants doivent donc remplir leur formulaire du concours avec le plus grand soin.

Si le gagnant ne répond pas dans les 2 semaines après que Dr. Oetker a pris contact avec lui, le droit au prix expire également et sera attribué au prochain gagnant légitime, une fois que les gagnants ont déjà été déterminés.

ARTICLE 8

Dr. Oetker pourra prendre toutes les mesures nécessaires de nature à assurer le bon déroulement du concours, notamment en cas de contestation ou si des circonstances non prévues survenaient. Toutes ces mesures et décisions prises dans le cadre de ce concours seront sans appel. Dr. Oetker se réserve le droit de modifier le concours ou son déroulement si des circonstances imprévisibles ou indépendantes de sa volonté le justifiaient. Dr. Oetker ne saurait être tenu pour responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le concours devait être interrompu, modifié, reporté ou annulé.

En aucun cas, Dr. Oetker ne pourra être tenu pour responsable d'accidents, coûts ou dommages quelconques pouvant survenir suite à la participation au présent concours et à l'attribution des dotations. Dr. Oetker décline toute responsabilité pour le cas où le site internet action.oetker.be ou les pages Facebook seraient indisponibles pendant la durée du concours, pour une raison qui ne lui serait pas imputable. En conséquence, Dr. Oetker ne saurait en aucune circonstance être tenu pour responsable de tout dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement et fonctionnement du concours.

ARTICLE 9

La participation au concours vaut acceptation complète et sans réserve du présent règlement. Le règlement est disponible sur action.oetker.be. Pour obtenir une copie « papier » du présent règlement, les participants doivent envoyer une enveloppe dûment affranchie avec leur adresse à Dr. Oetker S.A., De Kleetlaan 7B bus 1, 1831 Diegem, avec la mention « Quel gâteau de fête êtes-vous ? ».

Excepté les cas prévus aux articles 5, 6 et 7, il ne sera échangé ni correspondance, ni communication téléphonique au sujet de ce concours, ni avant, ni pendant, ni après le dit concours.

Toute réclamation relative au présent concours doit être introduite par écrit dans les 7 jours ouvrables suivant la fin du concours à Dr. Oetker S.A., De Kleetlaan 7B bus 1, 1831 Diegem. Aucune réclamation formulée oralement ou par téléphone ne sera prise en compte. Toute réclamation introduite après ce délai ou non formulée par écrit ne sera pas prise en compte. Le présent règlement est soumis au droit belge. En cas de litige relatif à son application, seuls les tribunaux bruxellois seront compétents.

ARTICLE 10

Le fait que le participant transmette ses données personnelles implique qu'il marque formellement son accord sur l'utilisation de ses données à des fins publicitaires et d'identification afin qu'au cas où il gagnerait, son nom puisse être publié sur le site web et/ou la page Facebook de Dr. Oetker.

Conformément aux stipulations fixées par la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les participants ont un droit d'accès et de rectification des données, ainsi que le droit de s'opposer à leur utilisation à des fins de marketing direct à l'adresse suivante : Dr. Oetker S.A. Service Consommateurs, De Kleetlaan 7B bus 1, 1831 Diegem.

Toutes informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la Commission de la Protection de la Vie Privée, boulevard de Waterloo 115 B – 1000 Bruxelles. La S.A. Dr. Oetker va, pour sa part, prendre toutes les mesures raisonnables afin de garder ces données secrètes. En appuyant sur la touche « envoyer » pour la transmission des données personnelles, le participant reconnaît toutefois que l'envoi de ce genre de données via internet n'est jamais sans risque. Le dommage résultant de l'utilisation de données personnelles du participant par des tiers non autorisés ne sera jamais imputable à la S.A. Dr. Oetker et ne peut en aucun cas engager la responsabilité de cette dernière.

Date du dernier changement : 20/11/2018